



Sous-titre

## Formulaire de reprise à apporter dès la première séance

Je soussigné \_\_\_\_\_

Pour un mineur :

En qualité de tuteur légal de :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Affirme avoir pris connaissance des règles, du planning et des gestes barrière mis en place par le club pour l'accès aux créneaux de la salle d'escalade à partir du 09 Septembre.

Ces règles ont été transmises par mail et affichés sur le site <http://brumathescalade.wifeo.com>

J'accepte pour la protection de tous que le cadre responsable a le droit de refuser l'accès à un pratiquant ne respectant pas ces règles.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

**NB : ce formulaire est à remplir chez vous et à présenter à la première séance**

# **Règles applicables lors des créneaux d'ouvertures du mur d'escalade de Brumath**

*Ces règles sont applicables et peuvent être amenées à évoluer en cas de nouvelles consignes gouvernementales et fédérales. Elles doivent permettre à nos licenciés de reprendre leur activité dans les règles. Elles seront valables à partir du 09 Septembre 2020.*

## **Les nouvelles conditions de pratique**

**Pour le club** ces informations seront envoyées par mail à l'ensemble des membres et seront disponibles sur le site [brumathescalade.wifeo.fr](http://brumathescalade.wifeo.fr)

En ce qui concerne les nouvelles conditions d'accès au créneaux loisirs et cours :

- formulaire signé remis à la première séance
- **Inscription sur le registre du club dès le début de séance (nom, prénom, n° de téléphone)**
- Le binôme qui doit rester identique jusqu'à la fin du créneau
- matériel personnel à privilégier (baudrier, assurance ...)
- En cas d'utilisation du matériel du club, une désinfection systématique du matériel doit être réalisée après chaque emprunt ( nettoyage des freins, des mousquetons...par des lingettes répondant aux normes en vigueur). A ce titre, les baudriers utilisés à chaque créneau feront l'objet d'une mise en quarantaine (ex : les baudriers enfants du créneau du mercredi ne seront utilisés que le mercredi suivant, les baudriers du créneau loisir adulte du Mercredi ne pourront être utilisés que le Lundi suivant, ...). Cela se fera sous la responsabilité du cadre encadrant le créneau. A ce titre, à la fin du créneau les baudriers seront mis dans un contenant afin que le cadre n'est pas à les toucher.
- Pas de prêt de matériel entre les grimpeurs en cours de séance
- Désinfection des mains **avant et après chaque ascension** avec du gel (fourni par le club)
- la magnésie liquide est fortement recommandée
- Concernant le port du masque, **il est obligatoire dans la salle sauf pendant la pratique sportive (grimpe) en fonction de la situation :**
  - Si possibilité de grimper une ligne sur deux dans ce cas le grimpeur peut enlever le masque pendant qu'ils grimpent. Bien entendu, aucun grimpeur ne pourra s'engager sur la ligne adjacente.
  - Si impossibilité de grimper une ligne sur deux dans ce cas, le port du masque est **obligatoire pour le grimpeur**.

**En effet, il y a nécessité de garder une distanciation de 2 mètres entre grimpeurs en action.**

**L'assureur porte un masque** et l'assurance se fait sur le marquage matérialisé par du scotch sur les tapis afin de respecter les 1 mètres de distanciation au sol.

**Le club ne fournit pas de masque (si la personne n'en a pas, elle ne pourra être présente au créneau)**

# Protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection

## Recommandation à l'attention des grimpeurs

**Les grimpeurs doivent se comporter de façon responsable et citoyenne au sein des installations. Leur comportement individuel est essentiel dans la lutte contre la pandémie.**

## Respectez les gestes barrières

Cf les affiches FFME se trouvant sur les placards.

## Adoptez les règles barrières escalade

Hygiène et désinfection des mains

- A l'entrée et à la sortie des installations
- Après chaque voie ou chaque bloc

L'utilisation de magnésie liquide à base d'alcool est recommandée comme mesure supplémentaire.

Le club mettra à disposition du gel pour les grimpeurs.

**La magnésie « standard » est interdite.**

## Règles de distanciation dans l'espace d'escalade

Les règles de distanciation à respecter :

- dans la salle et dans l'espace escalade : au moins 1 mètre entre deux personnes
- en situation d'escalade, au moins 2 mètres entre 2 grimpeurs, sauf quand la pratique ne le permet pas (exemple, lors de la parade en départ de voie).
- éviter au maximum si la place le permet de monter dans une ligne à côté d'une ligne déjà occupée
- veiller à ne pas partir en même tant que le grimpeur engagé sur une ligne adjacente à droite ou à gauche
- veiller à démarrer la grimpe seulement quand le grimpeur de la ligne adjacente est à la troisième dégainée et maintenir cet écart.

En cas de non respect, la fermeture d'une voie sur deux sera mis en place.

## **Tenues vestimentaires, vestiaires**

Les vestiaires sont fermés. Les grimpeurs viennent directement en tenue de sport propre. Celle-ci doit être lavée après chaque séance. Être pieds nus est interdit dans les installations et à proximité des structures d'escalade (tapis, pied de voie...). Le port d'un t-shirt est obligatoire.

Les bouteilles d'eau, gourdes sont individuelles.

Les sacs des grimpeurs ne doivent pas être en contact les uns avec les autres.

**Les cadres seront chargés de vérifier la bonne compréhension de cette obligation et de rappeler à l'ordre les récalcitrants allant jusqu'à l'exclusion du créneau.**

**La mise en place d'un nombre limite lors du créneau ou l'obligation de porter le masque lors de la grimpe pourra être envisagée en cas de non respects des règles énoncées ci-dessus.**

**La signature par le pratiquant d'un formulaire ou protocole d'usage à l'entrée de la salle ou avant le début de la reprise en club, listant l'ensemble des règles et/ou directives à respecter démontrera l'engagement du club de former, sensibiliser et appliquer les règles.**

Ce formulaire vise à :

- informer les adhérents sur les règles en vigueur,
- sensibiliser les personnes malades ou vulnérables

**Pour le club** ce formulaire sera téléchargeable sur le site [brumathescalade.wifeo.fr](http://brumathescalade.wifeo.fr) et sera remis par le pratiquant au responsable au début de sa première séance. Les formulaires seront archivés dans un placard de la salle.